



Formulaire d'inscription au transport scolaire

L'utilisation du service de transport scolaire nécessite OBLIGATOIREMENT le retour du formulaire complété en totalité et signé à la :

Communauté de Communes des Vosges du Sud
26 bis grande rue – 90170 ETUEFFONT

Les informations suivantes seront transmises aux accompagnateurs de bus

NOM-PRENOM DE L'ENFANT :

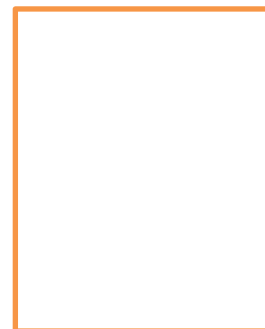
Date de Naissance :

Domicilié(e) :

Scolarisé(e) à l'école de :

Classe fréquentée à la rentrée :

Problème de santé à prendre en compte :



REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ENFANT

Photo obligatoire

Parent 1 : Nom-Prénom : Parent 2 : Nom-Prénom :

Domicilié(e) :

Domicilié(e) :

N° de téléphone Parent 1 : Portable :

Fixe :

Travail :

N° de téléphone Parent 2 : Portable :

Fixe :

Travail :

Adresse Mail **valide** :

Adresse Mail **valide** :

Mon enfant utilisera le transport scolaire toute l'année :

(Merci d'entourer et de compléter votre réponse)

Point de montée :

Commune du lieu d'habitation des représentants légaux :	
Nom de l'arrêt :	

Point de descente :

Commune de l'établissement scolaire :	
Nom de l'arrêt :	

Si Garde alternée :

Commune du parent 1 :	Nom de l'arrêt :
-----------------------	------------------

Commune du parent 2 :	Nom de l'arrêt :
-----------------------	------------------

MATINEE				APRES MIDI					
	AVANT LA CLASSE		APRES LA CLASSE			AVANT LA CLASSE		APRES LA CLASSE	
LUNDI	Oui	Non	Oui	Non	LUNDI	Oui	Non	Oui	Non
MARDI	Oui	Non	Oui	Non	MARDI	Oui	Non	Oui	Non
JEUDI	Oui	Non	Oui	Non	JEUDI	Oui	Non	Oui	Non
VENDREDI	Oui	Non	Oui	Non	VENDREDI	Oui	Non	Oui	Non

Aujourd'hui les familles utilisent le transport scolaire selon leurs besoins.

Les services de CCVS ne peuvent s'assurer de la présence d'un enfant dans le transport scolaire. Ils ne pourront être tenus responsables si l'enfant n'utilise pas celui-ci.

Le transfert de responsabilité du(des) enfant(s) entre la CCVS et les représentants légaux intervient à l'entrée physique de l'enfant dans l'autocar à un arrêt identifié et dès lors qu'il en descend également à un arrêt identifié.

Les parents doivent accompagner et surveiller personnellement leur enfant jusqu'à la montée dans le bus à l'arrêt formalisé lors du trajet aller, ainsi que lorsqu'ils viennent le chercher à l'arrêt de bus formalisé dès la descente du bus lors du trajet retour.

Nous, responsables légaux, nous engageons à emmener et récupérer notre enfant aux arrêts de bus formalisés. En cas d'absence de notre part, les personnes désignées ci-dessous sont autorisées à assurer l'accompagnement et/ou la prise en charge de notre enfant. (Pièce d'identité de la personne désignée obligatoire à présenter lors de la prise en charge de l'enfant).

Est (sont) mandaté(s) Madame ou Monsieur :

Domicilié(s) :

Qualité :

N° de téléphone : Signature :

Est (sont) mandaté(s) Madame ou Monsieur :

Domicilié(s) :

Qualité :

N° de téléphone : Signature :

Si la personne mandatée n'est pas majeure, les responsables légaux engagent leur propre responsabilité, la Communauté de Communes des Vosges du Sud ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'incident.

Madame :

Monsieur :

s'engage à prendre connaissance du règlement du transport scolaire CCVS, de le respecter et de le partager avec son enfant Celui-ci- est consultable sur le site de la CCVS www.ccvosgesdusud.fr ou à demander auprès des services communautaires.

Tous changements concernant mon enfant pouvant avoir des incidences sur le transport scolaire, seront mentionnés par écrit auprès des services de la CCVS, de l'accompagnateur de bus et de l'enseignant de mon enfant.

Mention manuscrite
« lu et approuvé »

Date :
Signatures des représentants légaux,

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, la CCVS vous informe que les données à caractère personnel sont recueillies dans le cadre de ses missions d'intérêt public de gestion du service scolaire dont le transport scolaire et sont exclusivement destinées aux personnels de la CCVS pour l'organisation générale du service.